

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (UE/453/2010-CE/1907/2006) Ecorr® RBR

Date de publication: 27/05/2002  
Date de remplacement: 01/12/2010

Version: FDS Ecorr® RBR-006  
Page: 001/002

### 1. Identification de la substance chimique / préparation et du fabricant

Désignation commerciale du produit: Ecorr® RBR (RBR70, RBR72).  
Fabricant: Rubber Resources B.V., Lage Frontweg 2a, 6219 PD Maastricht, Pays-Bas  
Téléphone: +31 (0)43 329 04 44, Fax: +31 (0)43 325 71 91  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence: +31 43 329 03 37  
Usage identifié: Mélanges de caoutchouc.  
Numéro d'immatriculation Reach: Non disponible, exemption 2(7)(d) du Règlement Reach CE/1907/2006.

### 2. Identification des dangers

Le produit est classé parmi les substances dangereuses aux termes de la Directive 1999/45/CE et ses amendements.  
Phrase de risque: R52/53, nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Aucun symbole ou pictogramme de danger n'est utilisé.  
Le produit est classé dans la Catégorie 3 de toxicité chronique pour le milieu aquatique en vertu du Règlement CE/1272/2008.  
Mention de danger H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Aucun mot indicateur ou pictogramme n'est utilisé.

### 3. Composition / informations sur les composants

Chambres à air régénérées à base de polymère de butyle (numéro CAS 9010-85-9), teneur en polymère: 50-58 %.

Directive	Composants dangereux	Numéro CAS	%	Symbole de danger	Phrase de risque
67/548/EC	ZnO	1314-13-2	<2,5%	N	R50/53

Règlement	Composants dangereux	Numéro CAS	%	Classification	Mot indicateur	Mention de danger
EC/1272/2008	ZnO	1314-13-2	<2,5%	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 1 Toxicité chronique pour le milieu aquatique 1	Attention	H400, H410

Voir rubrique 16 pour le texte intégral des symboles de danger, des phrases de risque et des mentions de danger qui sont utilisés

### 4. Premiers secours

Aucune procédure particulière n'est nécessaire. Il est peu probable que l'exposition produise des symptômes graves.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Tous les moyens d'extinction habituels sont autorisés.  
Risques inhabituels en cas d'incendie/d'explosion: Peut émettre des fumées toxiques en cas d'incendie: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, dioxyde de soufre.  
Équipement de protection particulier: Porter un équipement de protection complet avec un appareil respiratoire autonome.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Aucune dispersion accidentelle n'est anticipée.

### 7. Manipulation et stockage

Manipulation: Aucune précaution particulière n'est nécessaire.  
Stockage: Stocker conformément à ISO 2230. Stocker dans un endroit frais, sec et modérément ventilé, à une température ne dépassant pas 25 °C.



#### Rubber Resources B.V.

Lage Frontweg 2a - 6219 PD Maastricht - The Netherlands - P.O. Box 437 - 6200 AK

Maastricht - The Netherlands - Phone: +31 (0)43 329 04 44 - Fax: +31 (0)43 325 71 91

E-Mail: info@rubber-resources.com - Bankrekening: Rabobank Maastricht 10.09.18.751

IBAN: NL92RABO0100918751 - V.A.T.: NL005429432B05 - Trade register no.: 14633389



Date de publication: 27/05/2002  
Date de remplacement: 01/12/2010

Version: FDS Ecorr® RBR-006  
Page: 002/002

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Généralités: Porter des gants et éviter tout contact avec la peau.  
Limite d'exposition permise par l'OSHA pour ZnO: poussière totale: 10 mg/m<sup>3</sup>, fraction respirable / fumée: 5 mg/m<sup>3</sup>.

## 9. Propriétés physico-chimiques

\* S/O = sans objet ; \* INC = inconnu

Forme	solide, plaques
Couleur	noire
Odeur	caoutchouc régénéré
Point de fusion	* S/O
Point d'ébullition	* S/O
Point d'éclair	* S/O
Température d'auto-inflammation	* INC
Limites d'explosivité	* INC
Masse spécifique (20 °C) kg/m <sup>3</sup>	1100 – 1200
pH	* S/O
Solubilité	insoluble dans l'eau ; partiellement soluble dans l'acétone

## 10. Stabilité / réactivité

Pas de données particulières sur ce produit.

## 11. Informations toxicologiques

Pas de données disponibles sur ce produit. Toutefois, après de nombreuses années d'utilisation, les faits suggèrent qu'il ne nécessite pas de classification aux termes de la loi de la CE.

## 12. Informations écologiques

Écotoxicité: Non dangereux; matière solide insoluble dans l'eau.  
Dégradation biologique: Résistant à la dégradation.  
Effets du ZnO sur l'environnement:  
1999/45/CE: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. CE/1272/2008: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Produit: Incinération ou mise en décharge; toujours consulter l'autorité locale compétente avant l'élimination. Emballage: Après nettoyage, préparer en vue d'une réutilisation.

## 14. Informations relatives au transport

N'est pas classé parmi les substances dangereuses selon ADR, RID/IMDG/ICAO/ADN. Contient la substance ZnO, qui est dangereuse pour l'environnement, dans une quantité < 2,5 %.

## 15. Informations réglementaires

Statut dans l'inventaire TSCA: Ce produit est conforme aux conditions énoncées dans la section 8b de l'inventaire TSCA. Déclaration du fournisseur aux termes de la section 313 de SARA:

Substance chimique toxique	Numéro CAS	Concentration
ZnO	1314-13-2	< 2,5 % en poids

La classification et l'étiquetage ont été déterminés selon les directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et CE/1272/2008 de l'UE (intégrant les amendements) et tiennent compte de l'usage auquel le produit est destiné. Les quantités en vrac de ce produit ne nécessitent pas d'étiquetage.

## 16. Autres informations

Pour autant que nous sachions, les informations présentées dans le présent document sont véridiques et exactes, toutefois aucune garantie ne s'y rattache sauf si cette garantie est énoncée explicitement.

Symboles de danger, phrases de risque et mentions de danger utilisés:

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique, H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour ZnO: N – dangereux pour l'environnement, R50/53 – très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. H400, très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**Rubber Resources B.V.**

Lage Frontweg 2a - 6219 PD Maastricht - The Netherlands - P.O. Box 437 - 6200 AK

Maastricht - The Netherlands - Phone: +31 (0)43 329 04 44 - Fax: +31 (0)43 325 71 91

E-Mail: info@rubber-resources.com - Bankrekening: Rabobank Maastricht 10.09.18.751

IBAN: NL92RABO0100918751 - V.A.T.: NL005429432B05 - Trade register no.: 14633389

